

Terre-Neuve.—La province de Terre-Neuve, y compris le Labrador, a des ressources de plus de 5 millions de h.p., dont 5 p. 100 environ sont déjà captées en 1949. A elle seule l'île a des ressources estimées bien au delà de 1 million de h.p.

Grâce à sa précipitation abondante et régulière et à son vaste et haut plateau intérieur, l'île de Terre-Neuve répond aux conditions naturelles nécessaires à la production d'énergie hydro-électrique. Des réservoirs sont aménagés aux lacs et rivières endiguées qui retiennent entre 20 et 40 p. 100 du débit annuel. La précipitation moyenne, qui est de quelque 44 pouces, varie de 58 pouces dans la région plus peuplée de la péninsule d'Avalon à 34 pouces dans la péninsule du nord. Quelque 700 rivières se jettent dans la mer, mais les principaux établissements se trouvent sur les rivières Humber (147,000 h.p.), Exploits (80,000 h.p.) et Tor-Cove (9,900 h.p.). Des ressources considérables sont aussi disponibles aux rivières Saumon ou Baie-d'Est, Terra-Nova, Grey, White-Bear et North-Bay.

A la fin de 1948, la puissance des turbines installées s'élève à près de 260,000 h.p., dont 219,400 h.p. sont utilisés par les deux principales compagnies de pulpe et papier. Le reste est distribué à quatre compagnies privées, dont les principales sont la *Newfoundland Light and Power Company* avec 22,400 h.p. produits par quatre usines et la *United Towns Electric Company* avec 16,710 h.p. provenant de huit usines. Il n'existe pas à Terre-Neuve de réseaux publics.

La fréquence utilisée est de 60 cycles, sauf dans les régions servies par les compagnies de pulpe et papier où on utilise le 50 cycles et où l'équipement moteur employé vient d'Angleterre.

Un nombre considérable de groupes générateurs pour l'éclairage domestique et de petits générateurs sont en usage dans la plupart des ports secondaires éparpillés, en dépit de la proximité de l'énergie hydraulique.

Section 3.—Production globale d'énergie électrique de toutes les sources disponibles

La section 1 du présent chapitre traite de toutes les ressources d'énergie hydraulique et de la proportion captée jusqu'aujourd'hui. Le tableau 4 y donne la proportion des aménagements de turbines hydrauliques des centrales électriques, des pulperies et papeteries et d'autres industries. Exposé utile qui ne tient pas compte, cependant, de l'énergie électrique d'origine non hydraulique générée par des centrales électriques ou d'autres industries.

La section 2 porte sur l'industrie des centrales électriques: centrales électriques publiques provinciales et municipales et centrales électriques privées. Ni l'une ni l'autre de ces deux sections, toutefois, ne donnent un tableau complet de toute l'énergie électrique générée au Canada. Toute l'énergie hydraulique captée n'est pas transformée en énergie électrique; un certain nombre de roues et de turbines hydrauliques servent à la propulsion directe et ne sont pas solidaires de générateurs électriques. Par contre, certaines centrales électriques dans les Maritimes et les Prairies produisent de l'électricité au moyen de machines à vapeur ou de moteurs à combustion interne. L'objet de la présente section est d'indiquer l'énergie électrique générée de toute sources. La plus grande partie de l'énergie provient naturellement des centrales électriques, dont les chiffres figurent au tableau 5 de la section 2, p. 595. Le total de kilowatt-heures générés par les centrales électriques comprend la production d'origine hydraulique et la production d'origine thermique.